

Le bien être c'est notre moteur au quotidien



Le risque zéro n'existe pas et ce malgré toutes les préventions et mesures prises pour respecter les conditions de travail règlementaires.

Le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est le premier maillon de la chaîne des secours. Ce n'est pas un professionnel du monde médical, il est formé pour empêcher l'aggravation de l'état de la victime. Il a moins de 3 minutes pour agir. **Le SST est un acteur de prévention.**

Les gestes de secours appris dans un milieu professionnel, peuvent être appliqués dans la vie de tous les jours.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et sont en entrée permanente.

Article R4224-15 du Code du Travail

Formation Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) SST

Durée : 7 heures au minimum

Les heures sont réparties sur une journée. A choisir selon les disponibilités de l'établissement.
MAC SST obligatoire tous les 24 mois maximum afin de garder son titre de SST.

La formation a pour but de maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale.

Minimum 4 candidats et maximum 10 candidats par session (Normes INRS).

Tarif : voir devis ou convention

Le tarif proposé, comprend :

- Les 7 heures de formation pour un groupe de 4 à 10 personnes,
- Le déplacement sur site,
- Le matériel pédagogique,
- La logistique administrative,
- Un aide mémoire I.N.R.S.



Taux de certification en 2023 : 100 %



Programme de la formation MAC SST :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et sont en entrée permanente

Public : Le personnel secouriste du travail désigné par l'employeur et à jour de ses compétences.

Pré requis : Etre déjà titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

Moyens pédagogiques – Formateur :

Salle de formation spacieuse ; plan d'intervention ; mannequins (adulte, enfant et bébé), défibrillateur de formation ; vidéo projecteur et supports variés, divers matériels de simulation en rapport avec la formation MAC SST.

Session animée par un forma-teur/trice SST à jour de ses compétences et certifié par l'INRS.

Objectif général :

Evaluer l'écart entre les compétences des SST et les compétences minimales attendues et d'en assurer les ajustements et le développement.

Validation : Renouvellement du certificat SST aux stagiaires ayant satisfait aux exigences de l'évaluation : Réussite à une évaluation certificative et participation à l'intégralité de la formation. La formation Maintien et Actualisation des Compétences (notée MAC SST d'une durée de 7h00) a une validité maximum de 24 mois. Toutefois, il appartient à l'entreprise/cliente qui le souhaite de mettre en place un autre MAC SST avant cette limite des 2 ans.

Contenu : (Contenu détaillé voir page suivante)

- Présentation et retour sur les expériences des stagiaires depuis leur dernière formation,
- La place du SST dans la santé et la sécurité de l'entreprise (Prévention),
- Protéger (Soi même et l'autre),
- Examiner (Notion d'urgences vitales notamment),
- Alerter (Différents numéros des secours),
- Secourir (Geste à la demande du public : PLS, RCP avec DAE, etc),
- Evaluation individuelle continue et certificative,
- Bilan de la formation / Questions éventuelles.

Durée :

- 7 heures de formation minimum réparties sur 1 journée avec évaluation continue et certificative des stagiaires.
- Session de 4 à 10 candidats maxi (Normes INRS).





Programme détaillé de la formation MAC SST et des compétences visées :

2. Protéger de façon adaptée :

- 2.1. Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- 2.2. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- 2.3. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

3. Examiner la victime :

- 3.1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) signe(s) indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- 3.2. Reconnaître les autres signes affectant la victime
- 3.3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime :

- 4.1. Définir les différents éléments du message d'alerte
- 4.2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- 4.3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

5. Secourir la victime de manière appropriée :

- 5.1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- 5.2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- 5.3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise :

- 6.1. S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- 6.2. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail :

- 7.1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- 7.2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention :

- 8.1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- 8.2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- 8.3. Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

Taux de certification en 2023 : 100 %